



LE MONDE

# JURIDIQUE

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

Volume 27, numéro 5

4<sup>s</sup>

Ménard Martin,  
cabinet unique  
spécialisé en  
litige en droit de  
la santé depuis  
plus de 40 ans

- Reconnaissance professionnelle
- L'avocat de litige en droit de la santé de la décennie

- Dominique Lambert, ex-avocate devenue coach en droit de la parole depuis sept ans, Pas de panique dit son livre
- L'honorable Marie-Josée Hogue examinera aussi l'Inde et la Chine avec sa commission d'enquête fédérale

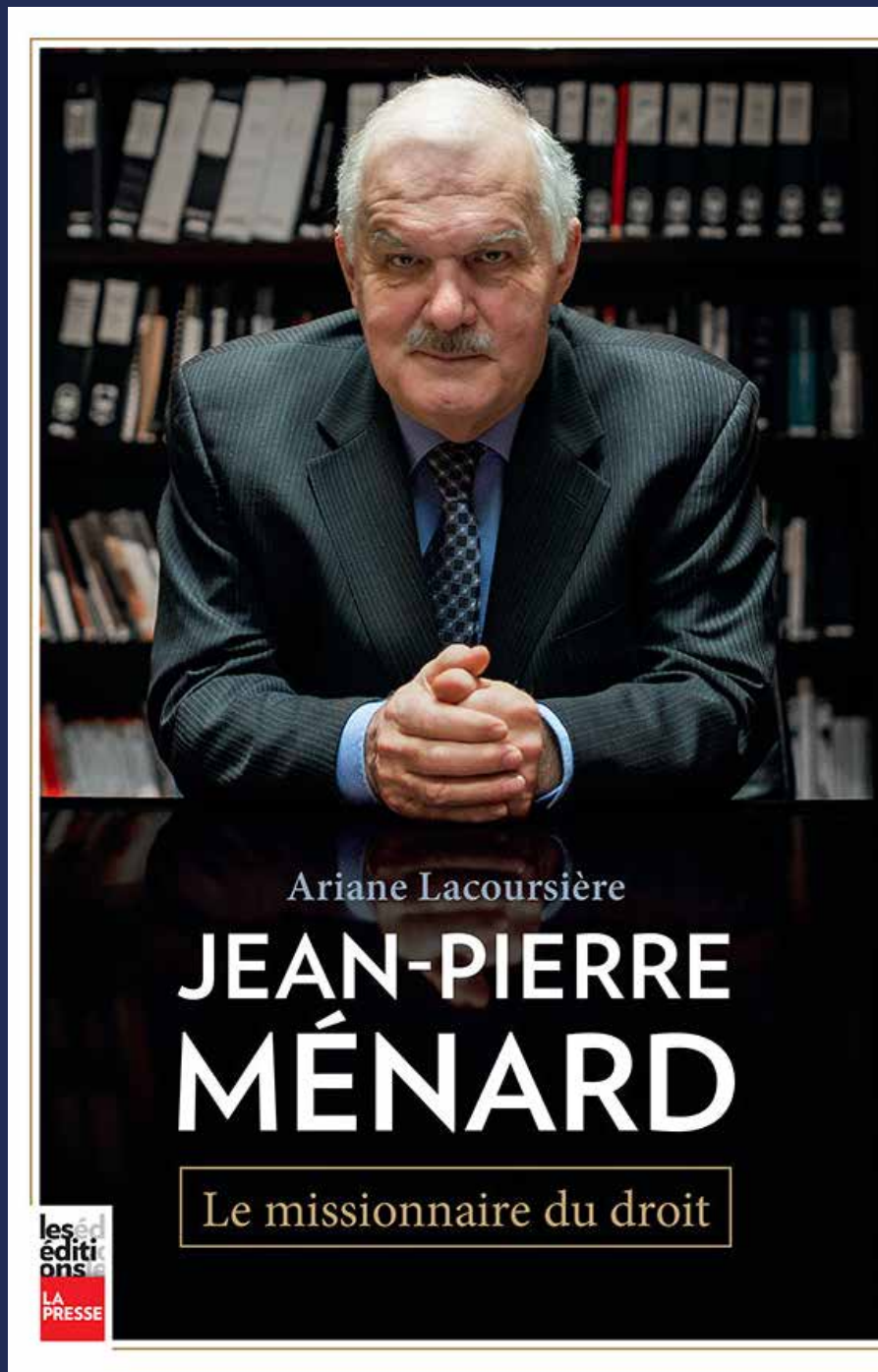


Photo publiée avec la permission des Éditions La Presse

# LE MONDE JURIDIQUE

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC



**Magazine Le Monde Juridique**

@MagazineLeMondeJuridique · Magazine

Envoyer un message

Accueil Avis Vidéos Photos Plus

Aime déjà

**Introduction**

Le Monde Juridique est le magazine des avocats du Québec qui exerce en pratique privée depuis 33

Page · Magazine

(514) 353-3549

agmonde@videotron.ca

lemondejuridique.com

Évaluation · 5,0 (7 avis)

**À la une**

Magazine Le Monde Juridique

23 mars ·

[http://lemondejuridique.com/wp-content/uploads/2023/03/LMJ\\_Vol27-3.pdf](http://lemondejuridique.com/wp-content/uploads/2023/03/LMJ_Vol27-3.pdf)

Magazine Le Monde Juridique

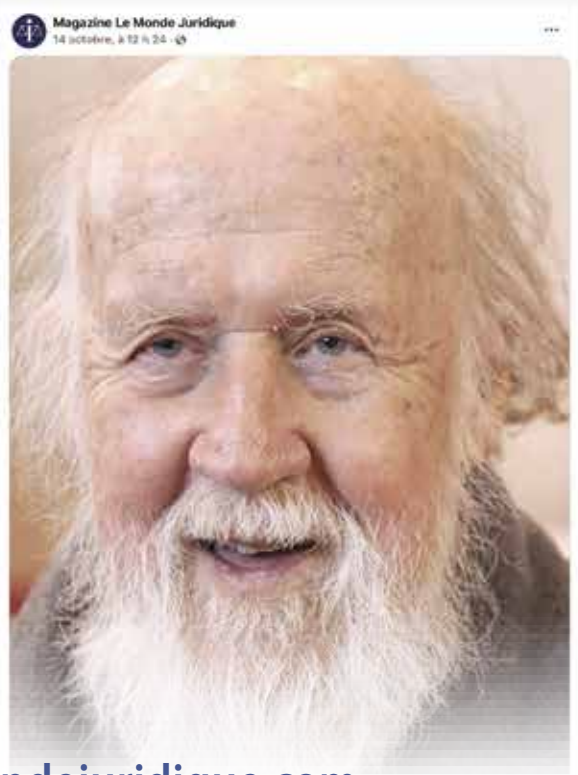
27 octobre 2022 ·

Dîner Pringle le 10 novembre au Club St-James, 18 hres

Réservez il nous reste quelques places.

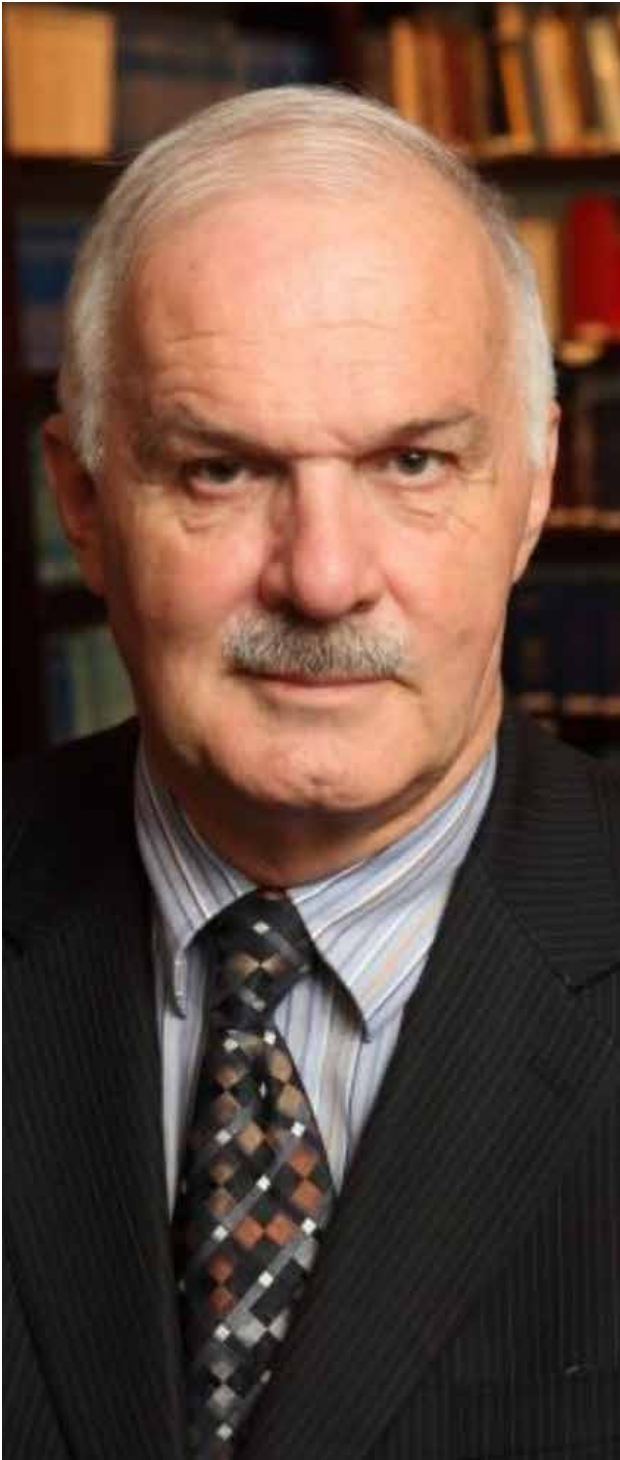
**Photos** · Afficher toutes les photos

**Publications** · Filtres



Confidentialité · Conditions générales · Publicités · Choisir publicitaires · Termes · Plus · Mars © 2023

# Ménard Martin une boutique unique en litige en droit de la santé



Me Jean-Pierre Ménard a créé une boutique où pratiquent une quinzaine d'avocats en majorité des femmes bardées de diplômes tout comme son épouse, Me Denise Martin, lui-même et son fils Patrick Ménard Martin.

Le Monde Juridique présente un hommage à Me Ménard qui a consacré sa vie professionnelle et sa santé pour venir en aide à ses concitoyens, voici des témoignages rendus par des avocates et avocats qui ont croisé sa route et le fer avec lui .

Le Code de procédure civile du Québec rappelle l'honorable Daniel W Payette de la Cour supérieure, article 7, qui devrait s'appeler Clause J.P. Ménard.

Me Jean-Pierre Ménard sera désigné ultérieurement Avocat de litige en droit de la santé de la décennie.

Bonne lecture,  
*André Gagnon*

L'équipe de Ménard Martin, des femmes majoritairement bardées de diplômes, salariées, dont une infirmière.

Me Denise Martin est l'épouse de Me Jean-Pierre Ménard.

Me Patrick Martin-Ménard est leur fils.

*Tiré du site web du cabinet Ménard Martin*

**N**os avocats travaillent à favoriser l'accessibilité de la justice pour les usagers du système de santé et à promouvoir le respect de leurs droits.

À cet effet, le cabinet contribue à promouvoir un système de santé public accessible, transparent et efficace. Il est d'ailleurs responsable de l'instauration de plusieurs changements ayant contribué à l'amélioration des pratiques médicales et hospitalières.

L'équipe de Ménard, Martin Avocats détient une vaste expérience en matière de fautes professionnelles médicales et d'autres litiges complexes dans le domaine de la santé. Nous prenons soin d'analyser soigneusement chaque dossier qui nous est soumis. Pour ce faire, nous avons développé une norme de pratique visant à soumettre chacun de nos dossiers à des experts chevronnés spécialisés dans diverses branches de la médecine. Ainsi, Ménard, Martin Avocats offre à ses clients des services professionnels de qualité et dignes de confiance.



**Me Chloé Poitras**  
LL.B. LL.M.

Voir la fiche complète  
[cliquez ici](#)



**Me Dary-Anne  
Tourangeau**

LL.B.

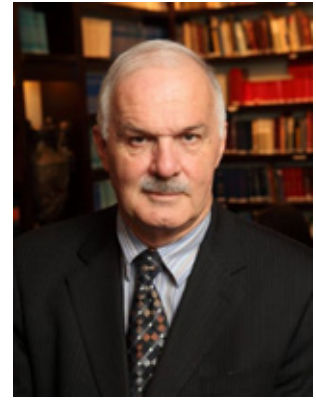
Voir la fiche complète  
[cliquez ici](#)



**Me Denise Martin**

B.Sc. LL.B., D.E.S.  
(droit de la santé)

Voir la fiche complète  
[cliquez ici](#)



**Me Jean-Pierre  
Ménard**

O.Q., C.D., Ad. E.

Voir la fiche complète  
[cliquez ici](#)



**Me Karine Tremblay**  
LL.B. LL.M.

Voir la fiche complète  
[cliquez ici](#)



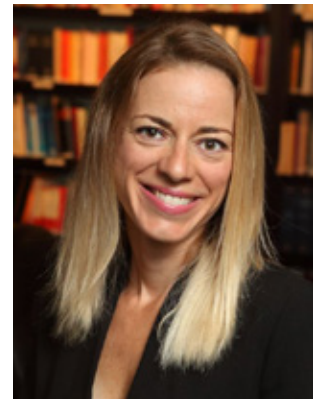
**Mme Louise Gravel**  
B. Sc. Inf.

Voir la fiche complète  
[cliquez ici](#)



**Me Marie Malavaud**  
LL.B.

Voir la fiche complète  
[cliquez ici](#)



**Me Marie-Ève  
Martineau**

LL.L., B.Sc., LL.M.

Voir la fiche complète  
[cliquez ici](#)



**Me Maude Lépine**  
LL.B.

Voir la fiche complète  
[cliquez ici](#)



**Me Myriam Sahi**  
B.Sc., LL.B.

Voir la fiche complète  
[cliquez ici](#)



**Me Patrick  
Martin-Ménard**

B.Sc., M.Sc., M.I.A., B.C.L., LL.B.

Voir la fiche complète  
[cliquez ici](#)



**Me Virginia  
Arrambide-Suarez**  
LL.L.

Voir la fiche complète  
[cliquez ici](#)

# Dès 1981, Me Jean-Pierre Ménard débute en pratique privée avec l'objectif de développer une expertise dans la défense des victimes du système de santé

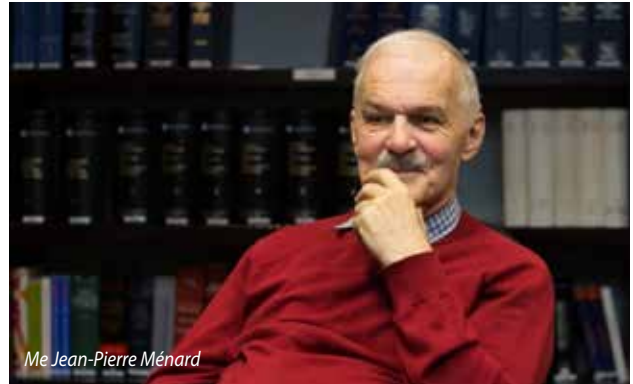
**D**epuis sa fondation, le cabinet Ménard, Martin Avocats s'est fréquemment retrouvé au cœur de litiges importants pour faire reconnaître ou entendre les droits des usagers victimes du système de santé.

## Historique

Le cabinet Ménard, Martin Avocats existe sous cette appellation depuis 1985. Dès 1981, Me Jean-Pierre Ménard débute en pratique privée avec l'objectif de développer une expertise dans la défense des victimes du système de santé.

En 1985, Me Denise Martin se joint au cabinet. Au fil des années, devant une demande croissante de services juridiques dans le domaine de la santé, le cabinet a dû agrandir son équipe, qui compte aujourd'hui 20 avocats, tous spécialisés en responsabilité médicale, hospitalière et dentaire.

Depuis sa fondation, le cabinet Ménard, Martin Avocats s'est fréquemment retrouvé au cœur de litiges importants pour faire reconnaître ou entendre les droits des usagers victimes du système de santé. Plusieurs causes amenées devant les tribunaux ont contribué significativement à améliorer les recours des victimes de fautes médicales. Des problématiques étudiées lors d'enquêtes du coroner (expérimentation, contentions, infections nosocomiales, traumatologie, etc.) ont mené à des recommandations importantes pour changer certaines pratiques professionnelles ou institutionnelles.



Des recours de portée plus systémique, comme des recours collectifs et des plaintes à la Commission des droits de la personne, ont également permis de faire avancer globalement les droits des usagers. Enfin, la médiatisation qu'ont connue certains litiges dans lesquels le cabinet a été impliqué, par exemple le dossier du CHSLD St-Charles-Borromée et celui de l'aide médicale à mourir, a contribué à sensibiliser le public, les intervenants et les usagers à l'importance de la protection des droits des personnes vulnérables.

Graduellement, la pratique de Ménard, Martin Avocats s'est élargie de la représentation des victimes du système de santé vers la promotion et la défense des droits des usagers.

À l'égard plus particulièrement du droit à la sécurité des soins, Me Ménard a joué un rôle majeur dans l'élaboration du Projet de loi 113, adopté en 2002, soit la Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux concernant la prestation sécuritaire des

services de santé et des services sociaux. Tel qu'il appert des extraits du Journal des débats, il est à l'origine de la reconnaissance dans la loi du droit à la sécurité des soins comme droit des usagers et comme principe interprétatif de la loi.

### Notre philosophie

Nous sommes une organisation de services juridiques qui dispense ses services dans le contexte d'un engagement social bien déterminé. Notre pratique professionnelle vise à assurer et promouvoir:

- l'accessibilité aux soins de santé;
- la qualité des soins de santé;
- la sécurité des soins de santé.

Notre engagement vise également à assurer la défense, le respect et la promotion des droits de tous les usagers du système de santé qui croient avoir été victimes d'une erreur médicale ou hospitalière. Nous représentons également régulièrement des personnes vulnérables dans le système de santé, dont :

- les personnes âgées prises en charge par le réseau;
- les personnes handicapées;
- les jeunes de moins de 18 ans.

Nous sommes engagés dans la défense et la promotion d'un système de santé public accessible, transparent et efficace.

En nous spécialisant en responsabilité médicale, nous avons cherché à améliorer et favoriser l'accès du système judiciaire aux citoyens victimes d'erreurs médicales ou hospitalières en contrôlant les coûts et en développant l'efficacité de ces recours. Nous cherchons constamment à améliorer l'indemnisation des victimes d'erreurs médicales tout en favorisant l'amélioration de la sécurité et de la qualité des soins.

Nous sommes engagés dans la défense et la promotion d'un système de santé public accessible, transparent et efficace.

En nous spécialisant en responsabilité médicale, nous avons cherché à améliorer et favoriser l'accès du système judiciaire aux citoyens victimes d'erreurs médicales ou hospitalières en contrôlant les coûts et en développant l'efficacité de ces recours. Nous cherchons constamment à améliorer l'indemnisation des victimes

d'erreurs médicales tout en favorisant l'amélioration de la sécurité et de la qualité des soins.

## L'Homme aux deux chevalets!

Par Me Pierre Bélanger, Bélanger Longtin



Pierre Bélanger

**J'ai croisé Jean-Pierre au début de sa carrière en Droit de la santé. Son ambition n'avait pas de limites et il ambitionnait alors de dépasser les grands plaideurs de cette époque, les Lucien Grenier et Gordon Kugler,**

**pour ne nommer que ces deux avocats réputés de l'époque.**

Est-ce une légende ou encore une confidence échappée, il n'était pas prompt aux confidences, sa vie privée barrée à double tour, il aurait débuté sa pratique dans un local modeste ayant comme table de travail une porte appuyée sur deux chevalets de bois. On n'aurait pu imaginer alors qu'il siègerait un jour dans une forteresse équipée de coffres-forts.

Sa plus grande qualité, il travaillait sans relâche et avec une grande détermination.

Adversaires, nous n'avons jamais été amis mais nos relations professionnelles, bien que rudes à l'occasion, ont toujours été empreintes de respect et de courtoisie.

La vie nous a forcés à devenir « intimes » dans le cadre d'un dossier où j'ai eu le plaisir et l'honneur de défendre l'une de ses avocates poursuivie par une cliente insatisfaite, avec succès dois-je l'avouer.

Au fur et à mesure que sa célébrité croissait, nos chemins s'éloignaient.

Informé de la maladie maudite qui l'avait foudroyé, j'en ai été ébranlé pendant plusieurs semaines et le suis demeuré.

Je me permets d'ajouter en terminant que Jean-Pierre n'aurait pas connu le succès qu'on lui connaît sans le support inconditionnel de sa chère Denise que je veux saluer en terminant.

Godspeed Jean-Pierre! »

**Volume 27, numéro 5**

**LE MONDE JURIDIQUE**

642, rue Pierre-Tétrault  
 Montréal, (Québec)  
 H1L 4Y5  
 (514) 353-3549

Courriel : [agmonde@videotron.ca](mailto:agmonde@videotron.ca)  
 Internet : [www.lemondejuridique.com](http://www.lemondejuridique.com)  
 Facebook : Magazine Le Monde Juridique

**Rédacteur en chef**

*André Gagnon, B. A., LL. L.*

**Adjointe à la rédaction**

*Jeanne d'Arc Tissot*

**Saisie de textes**

*Louis-Benjamin Gagnon*

**Publicité**

642, rue Pierre-Tétrault  
 Montréal, (Québec) H1L 4Y5  
 Tél.: (514) 353-3549

**Tirage et distribution**

*Zacharie Gagnon*

**Abonnement:**

*Mme Jeanne D'Arc Tissot*  
 Téléphone: (514) 353-3549

**Infographie**

*Image-innée*

**Photographie**

*Paul Ducharme, Photographe*

Le Monde Juridique est publié par  
 Le Monde Juridique Inc.

**Président et Éditeur: André Gagnon**

La revue Le Monde Juridique paraît dix fois l'an.  
 L'abonnement est de 40 \$ par année.  
 (On peut aussi se la procurer à la librairie  
 Wilson et Lafleur).

Le magazine Le Monde Juridique est indexé dans  
 Canadian Advertising Rates and Data (Card).

**COPYRIGHT 2023 - LE MONDE JURIDIQUE.**

*La reproduction totale ou partielle des articles est  
 formellement interdite sous peine de poursuite.*

<b>Ménard Martin une boutique unique en litige en droit de la santé</b> <i>Par André Gagnon</i> .....	3
<b>L'équipe de Ménard Martin, des femmes majoritairement bardées de diplômes, salariées, dont une infirmière. Me Denise Martin est l'épouse de Me Jean-Pierre Ménard. Me Patrick Martin-Ménard est leur fils</b> .....	4
<b>Dès 1981, Me Jean-Pierre Ménard débute en pratique privée avec l'objectif de développer une expertise dans la défense des victimes du système de santé</b> .....	6
<b>Le cabinet d'avocats Ménard, Martin se spécialise dans la défense des victimes du système de santé au Québec depuis 1985</b> .....	11
<b>Nommée récemment présidente du conseil de Soquij</b> .....	12
<b>Comment le juricomptable soutient les options de recouvrement suite à une fraude</b> <i>Par Corey Bloom</i> .....	14
<b>Voici le 3e article sur 4 au sujet des civilisations du Mexique.</b> <i>Par Yves Delage</i> .....	16
<b>Déclaration de la juge Hogue concernant sa nomination à titre de commissaire de l'enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques du gouvernement fédéral</b> .....	19
<b>Conférence des barreaux des grandes villes du monde</b> .....	21
<b>Report: China, Russia, Cuba Running for Seats on U.N. Human Rights Council</b> .....	22
<b>Pour exorciser sa peur de parler en public, le remède, Pas de panique</b> .....	23
<b>La Nuit des sans-abri : un rassemblement en solidarité aux personnes en situation d'itinérance!</b> .....	26
<b>Le nom de Kovachich d'origine hongroise est aussi bien Québécois</b> .....	27
<b>La Semaine de l'accès à la justice de l'Ontario propose des programmes axés sur les besoins juridiques de la population ontarienne – ouverts aux juristes et au public</b> .....	28
<b>Sarrazin Plourde — Le Bâtonnier Gérald R Tremblay toujours « relevant »</b> .....	30
<b>La Rentrée judiciaire 2023 a créé des connections</b> .....	31

*SténoFac Inc.*

*Tous les services aux portes du palais...*

**Une équipe bilingue de 17 sténographes à la fine pointe de la technologie à l'ère du numérique**

*Notre équipe bilingue de sténographes expérimentées vous offre la possibilité d'obtenir vos transcriptions au jour le jour, via Internet, en format condensé avec index de recherche ou en tout autre format que vous souhaitez.*

- Transcription à partir de CD, vidéo, répondeur
- Prise de vidéo
- Déposition par téléphone
- Vidéo conférences
- Salle d'interrogatoire

**TOUS LES SERVICES AUX PORTES DU PALAIS..... UN SEUL NUMÉRO (514) 288-1888**

**50 De Brésolles, Montréal (Québec) H2Y 1V5**

**Télécopieur : (514) 288-4888 • Courriel : [stenofac@stenographe.com](mailto:stenofac@stenographe.com) • Internet : [www.stenographe.com](http://www.stenographe.com)**



# Un adversaire devenu un ami

L'honorable Daniel W. Payette

**À bon droit, Le Monde Juridique honore mon ami, Me Jean-Pierre Ménard. Il s'agit d'un honneur bien mérité et qui me fait un grand plaisir tant pour l'adversaire qu'il a été que pour l'homme qu'il est.**

J'utilise le terme adversaire par déformation. Il s'agit pourtant d'un terme inapproprié pour caractériser notre relation professionnelle d'environ trois décennies. Rapidement, en effet, Jean-Pierre et moi comprenons que nous constituons deux rouages d'un même système. Nous réalisons que nos choix professionnels nous condamnent à travailler ensemble. Puisque c'est ainsi, mieux vaut le faire dans le respect, le plaisir, et même, en faisant preuve de créativité.

C'est ainsi qu'au début des années 2000, nous nous imposons la difficile contrainte (!) de luncher régulièrement au regretté restaurant Laloux pour parler de tout et de rien, tout en réglant certains ennuis qu'éprouvent nos équipes respectives. De ces rencontres ressort un projet avant-gardiste d'entente de gestion alternative des litiges à laquelle nos clients se soumettent pour le plus grand avantage des deux parties. Ce projet inspire d'ailleurs la rédaction des articles 1 à 7 du Code de procédure civile, l'article 7 reprenant intégralement une des clauses de cette entente.

Un tel projet ne pouvait aboutir sans une amitié et un respect mutuel. Ce qui m'amène à parler de l'homme derrière l'avocat.

Aussi, Jean-Pierre est un homme de famille généreux et aimant. Il était si fier de me présenter son père qui travaille alors pour lui à effectuer toutes sortes de tâches. Leur amour réciproque crevait les yeux. C'est aussi le cas pour l'amour qu'il porte à sa conjointe et à son fils, Patrick et que ma conjointe et moi avons pu constater lorsque nos familles se sont croisées à Cuba, il y a trop longtemps.



Depuis que j'ai changé de voie judiciaire, nous nous voyons moins. Heureusement, il reste le foot. Nos sièges au stade Saputo pour encourager l'Impact de Montréal (le CF pour certains) se situent à quelques mètres les uns des autres. Cela nous a permis de nous rencontrer régulièrement jusqu'à tout récemment, du moins pendant la pause de la demie et après le match. Pendant celui-ci, je t'observais lire de la jurisprudence, annoter un texte en préparation d'un article ou d'un livre que tu avais en tête. L'œil malin, le sourire en coin, tu m'annonçais toujours un nouveau projet. Infatigable.

Mon cher Jean-Pierre, accepte les marques d'affection et d'estime que tu reçois. Tu t'es construit par toi-même, avec les autres et pour les autres. Voilà la récolte de ce que tu as semé.

Amitiés,  
— Daniel W. Payette



Sophie Arpin

**J'ai connu Me Ménard dès mes débuts chez McCarthy Tétrault, en 2000. J'ai effectivement eu la chance de participer à de nombreuses rencontres avec deux grands dans le domaine du droit médical, soit Me Robert-Jean Chénier que j'accompagnais aux rencontres à l'époque, et Me Ménard. J'ai eu la chance d'assister à leurs échanges**

**et leurs débats sur des questions de droit portant sur la responsabilité médicale. Ils m'ont permis d'apprendre les rouages du métier. Quelle formation j'ai eue à travers tous ces divers échanges!**

Quand je me suis jointe à l'équipe de McCarthy Tétrault, j'avais entendu parler de Me Ménard comme étant un avocat redoutable, ferré dans son domaine et qui avait à cœur la représentation de ses clients.

J'ai effectivement retrouvé toutes ces qualités chez lui dès que j'ai commencé à travailler dans les dossiers dans lesquels il était impliqué (lui en demande et moi en défense) mais j'ai également trouvé un avocat et un homme engagé pour ses clients mais plus que tout, un avocat humain et dévoué pour défendre les droits de ses clients. Nos pratiques ont fait en sorte que nous étions en quelque sorte des « adversaires » mais cela a toujours été fait avec grand respect et professionnalisme. Je me compte chanceuse d'avoir eu la chance de croiser Me Ménard de nombreuses fois en procès et dans plusieurs dossiers. Il a toujours démontré la même passion pour tous ses clients, le dévouement le plus total pour eux et la détermination d'améliorer le système pour que les droits des patients soient au cœur des décisions.

— Sophie Arpin, McCarthy Tétrault LLP



Emmanuelle Poupart

**Nous agissons en défense dans les causes de responsabilité médicale et nous avons donc fréquemment croisé le fer avec Me Ménard.**

Me Ménard est un adversaire redoutable qui a une maîtrise approfondie des enjeux médicaux dans chacune de ses causes. Il sait adopter un ton ferme sans cependant tomber dans l'agressivité inutile. Il est habile à la Cour mais aussi en négociation et il sait favoriser les bons règlements plutôt que les débats coûteux ou inutilement acrimonieux. Il sait représenter ses clients avec vigueur, détermination et ténacité, mais il sait aussi le faire dans le respect de ses adversaires. Il démontre un engagement inébranlable envers la défense des droits des patients et il le fait manifestement avec humanité. Il a fait beaucoup pour contribuer à l'avancement d'enjeux sociétaux importants comme le droit de mourir dans la dignité et à ce chapitre il a su faire entendre la voix des patients. Il a démontré au fil des ans un engagement inébranlable envers la défense des droits des patients et il a fait une réelle différence pour beaucoup de gens.

— Me Emmanuelle Poupart  
McCarthy Tétrault LLP

Avant de faire le saut à l'équipe d'enquête de La Presse, j'y ai couvert pendant 15 ans les sujets liés au monde de la santé. À plusieurs reprises, je me suis retrouvée, tout comme plusieurs journalistes de tous les médias québécois, à couvrir des conférences de presse dans la toute petite salle de conférence des bureaux de Ménard, Martin et Associés sur la rue Hochelaga, dans l'est de Montréal. Lors de ces événements, Me Ménard nous présentait les dossiers de patients éprouvés par leur passage dans le réseau de la santé qui réclamaient justice. Des histoires toujours crève-cœur et d'intérêt public. Mais c'est en février 2020, quelques semaines avant que n'éclate la pandémie, que m'est venue l'idée d'écrire un livre sur la carrière de Me Ménard. Ce dernier participait ce jour-là à un forum sur l'aide médicale à mourir. Il se remettait d'une grave maladie. Un drame qui avait ébranlé le clan Ménard et que j'avais abordé dans un article de La Presse. Quand Me Ménard a pris le micro durant ce forum, l'auditoire était pendu à ses lèvres. Comme toujours, Me Ménard était arrivé préparé et connaissait le sujet sur le bout de ses doigts. En remontant le fil de la carrière de Jean-Pierre Ménard, j'ai été fascinée par le parcours imposant de cet avocat hors normes qui, de l'hôpital Rivière-des-Prairies, au CHSLD Saint-Charles-Borromée, en passant par la cause Gladu-Truchon, a défendu avec conviction les droits des patients pendant des années.



— Ariane Lacoursière, journaliste de La Presse

# Le cabinet d'avocats Ménard, Martin se spécialise dans la défense des victimes du système de santé au Québec depuis 1985.



Grâce à son expertise confirmée, l'équipe réalise environ la moitié de l'ensemble des poursuites en responsabilité médicale, hospitalière et dentaire au Québec.

## Actions collectives

Informez-vous sur les actions collectives en vigueur et dans quel cas votre condition peut être applicable.

[Cliquez ici](#)

## Actualités

Prenez connaissance des dossiers sur lesquels nous avons travaillé.

[Cliquez ici](#)

# Nommée récemment présidente du conseil de Soquij

## Profil

Diplômée de l'Université de Montréal et admise au Barreau en 2002, Marie-Claude Sarrazin possède plus de 15 ans d'expérience en matière de litige disciplinaire, civil et commercial. Elle est une plaideuse accomplie possédant un bagage varié dans le domaine. Elle sait aussi faire preuve d'innovation pour proposer des solutions alternatives au règlement des différends.

Me Sarrazin a acquis une expérience confirmée du droit disciplinaire et professionnel en représentant des syndicats d'ordres professionnels, des professionnels ainsi que des intervenants devant les différents conseils de discipline et le Tribunal des professions. Elle a travaillé dans des dossiers relatifs à de nombreuses professions. Cette pratique a également fondé son savoir en matière d'infractions pénales liées à l'exercice d'une profession.

Me Sarrazin possède aussi une expertise en matière de droit de la construction. Cette pratique l'amène à conseiller et à représenter des entrepreneurs, des propriétaires et des cautions, notamment dans le cadre de procès d'envergure. Elle a accumulé des connaissances importantes en matière d'appels d'offres publics et de réclamations liées à un projet de construction pour l'entrepreneur, le professionnel, le propriétaire ou la caution.

Les expériences politiques variées de Me Sarrazin au cours des 20 dernières années font d'elle une conseillère de choix pour développer des stratégies et argumentaires relativement à des demandes de modifications législatives et de représentations auprès des autorités publiques.



## Marie-Claude Sarrazin

Avocate / Associée

514-360-4351

[mcsarrazin@sarrazinplourde.com](mailto:mcsarrazin@sarrazinplourde.com)

## Formation et Barreau

Barreau du Québec, 2002

Baccalauréat en droit, Université de Montréal, 2001

## Champs de pratique

Litige civil et commercial

Droit disciplinaire

Droit de la construction

## Mandats représentatifs

Représentation régulière de syndicats d'ordres professionnels devant les conseils de discipline et le Tribunal des professions, tels que l'Ordre de comptables professionnels agréés du Québec, l'Ordre des psychologues du Québec, la Chambre des notaires du Québec et l'Ordre des ergothérapeutes du Québec.

Intervention devant la Cour d'appel au nom de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec dans l'affaire Ingénieurs c. Gilbert traitant de la nature des relations entre le syndic et l'expert.

Représentation du Parti québécois devant la Commission sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (Commission Charbonneau).

Représentation de la Régie des installations olympiques (RIO) dans le cadre de l'injonction intentée par un soumissionnaire déçu à la suite de l'annulation de l'appel d'offres pour le système de manutention devant être installé afin de permettre la réalisation des travaux de réfection du mât du Stade olympique.

Implication dans la poursuite de La Compagnie de la Baie d'Hudson contre la Ville de Montréal relativement à la fissure de la dalle de béton du magasin La Baie en 2006.

Implication en première instance dans le cadre d'un procès à longue durée concernant le toit du Stade olympique dans l'affaire Danny's Construction Company Inc. c. Birdair Inc. et Canadian General Insurance Company traitant de l'obligation de coopération en matière contractuelle.

Représentation d'une firme d'architecture dans le cadre d'une poursuite en responsabilité professionnelle, menant au rejet de la réclamation de plus de 8 M\$ devant la Cour d'appel du Québec, dans l'affaire Côté c. Boiler Inspection and Insurance Company of Canada.

Représentation de l'Université McGill dans le cadre de poursuites et de réclamations liées à des contrats de construction, notamment relativement à la construction du Centre d'innovation Génome Québec.

### Conférences et publications

- Marie-Claude Sarrazin, « Justice sans papier : Plus simple et accessible que l'on pense! » Institut national de la magistrature, présentée à Saint-Jean (T.-N.), 9 mai 2018.
- Marie-Claude Sarrazin, « Le plaidoyer de culpabilité : où en sommes-nous ? » OpenForumOuvert, Droit disciplinaire et droit administratif, présentée à Montréal, 17 avril 2018.

- Marie-Claude Sarrazin, « Justice sans papier – Présentation d'un projet-pilote » Journée des syndicats, Forum des syndicats, Conseil interprofessionnel du Québec, présentée à Montréal, 21 juin 2017.
- Marie-Claude Sarrazin, « L'enquête et l'entrevue : Les meilleures pratiques » OpenForumOuvert, Droit disciplinaire et droit administratif, présentée à Montréal, 25 avril 2017.
- Marie-Claude Sarrazin, « La place du préjudice dans la détermination de la sanction » OpenForumOuvert, Droit disciplinaire et droit administratif, présentée à Montréal, 31 mai 2016.
- Marie-Claude Sarrazin, « L'expert en droit disciplinaire : où en sommes-nous? » Journée thématique en droit disciplinaire, Institut Canadien, présentée à Montréal, 3 juin 2015.
- Marie-Claude Sarrazin, « Décisions récentes et litiges émergents en droit disciplinaire » Journée thématique en droit disciplinaire, Institut Canadien, présentée à Montréal, 11 juin 2014.

Me Sarrazin a également notamment donné à divers bureaux de syndicats les formations suivantes :

- « Le dossier d'enquête : meilleures pratiques pour rencontrer son fardeau de preuve ».
- « Faute déontologique ou erreur technique : là est la question ».
- « Procédures concomitantes : autonomies et interrelations? ».
- « Relation entre le syndic et son expert : une question d'utilité ».

### Engagement professionnel et communautaire

- Présidente de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) (depuis 2018)
- Membre fondateur du consortium de recherche Accès au droit et à la justice (ADAJ) et directrice du chantier Justice sans papier, projet pilote du Laboratoire de cyberjustice (depuis 2016)
- Membre du Comité de liaison entre le Barreau de Montréal et le Tribunal des professions (depuis 2008), incluant la participation à la rédaction de l'Aide-mémoire sur les meilleures pratiques au Tribunal des professions en novembre 2012
- Secrétaire de l'Observatoire sur le droit à la justice affilié à l'Université de Montréal (depuis 2011)
- Membre du Conseil d'administration du Théâtre de l'Opsis (depuis 2012)

# Comment le juricomptable soutient les options de recouvrement suite à une fraude

Corey Bloom, FCPA, CPA-EJC, CFE, CFF,  
membre émérite de l'ACFE

## La fraude financière commise par un employé

Un employé qui a souvent la confiance de vos clients représente un problème qui va au-delà des répercussions financières. Parlons d'abord de celles-ci. Selon le rapport 2022 de l'Association of Certified Fraud Examiners (ACFE), les fraudes commises par des employés représentent 86 % des cas de fraude, avec une perte moyenne de 100 000 \$US. Comme mentionné, les autres conséquences sont souvent sous-estimées. Pensons au stress induit sur les dirigeants et leurs collègues, l'allocation de l'attention sur l'enquête interne et le potentiel litige, la mise au jour de faiblesses dans le contrôle anti-fraude, etc. Face à de telles menaces, il est impératif de savoir quand faire appel à un juricomptable pour aider à gérer les conséquences de la fraude. Dans cet article, nous examinerons comment le juricomptable peut soutenir vos démarches relativement aux options de recouvrement à la suite d'une fraude d'un employé, que ce soit à travers des enquêtes, des réclamations d'assurance, des accords de restitution ou des procès civils.

## Quand faire appel à un juricomptable?

Dès que possible, c'est-à-dire dès qu'il y a des doutes ou des préoccupations qui surgissent ou lorsque votre client reçoit un signalement de fraude potentielle. Le plus tôt le juricomptable est impliqué, le plus tôt celui-ci pourra soutenir le conseiller juridique dans sa gestion du dossier, et favoriser 1) que les événements à la source des doutes et préoccupations cessent, et donc minimiser les pertes financières; et 2) qu'une enquête financière soit menée de manière adéquate. Le juricomptable pourra assister le contentieux avec l'identification ainsi

que la collecte de preuves afin qu'elles soient admissibles en justice, pertinentes et utilisables dans le cadre du recouvrement des pertes financières. En impliquant un juricomptable tôt, il est possible de préserver rapidement les preuves essentielles, telles que les documents financiers, les courriels, les enregistrements comptables, avant qu'elles ne soient altérées ou détruites, et de réaliser des entretiens avec des personnes clés, pendant que leur mémoire est fraîche.

## Quelles sont les options de recouvrement à la suite d'une fraude commise par un employé?

Plusieurs options de recouvrement peuvent être suggérées par le conseiller juridique et auxquelles le juricomptable peut offrir son assistance, soit en tant que consultant ou en tant qu'expert indépendant, en voici quelques exemples:

- **Assurances - malhonnêteté des employés :** De nombreuses entreprises souscrivent des polices d'assurance contre la malhonnêteté des employés. Un juricomptable peut jouer un rôle essentiel dans la collecte des informations nécessaires pour étayer une réclamation d'assurance. De plus, les frais engagés pour les services d'experts, y compris les juricomptables, peuvent même être parfois couverts par ces polices d'assurance.
- **Restitution par l'employé :** Dans certains cas, il peut être possible de parvenir à un accord de restitution avec l'employé frauduleux. Une réunion entre l'employé suspecté et le juricomptable, où ce dernier présente des résultats préliminaires et pose des questions pointues, peut faciliter la conclusion d'un tel accord. Sinon, un estimé des montants avec le soutien pertinent peut être préparé par le juricomptable afin d'assister au déroulement.

- **Procès civil** : Si la restitution n'est pas envisageable ou n'a pas lieu, l'entreprise peut avoir recours aux tribunaux pour récupérer les pertes. L'expert-comptable indépendant pourrait présenter les conclusions de son expertise au tribunal. Le juricomptable peut également assister les conseillers juridiques dans leurs démarches de saisie ou d'ordonnances de type Norwich.
- **Négociations** : Certains litiges mènent à la négociation entre les parties. Le juricomptable peut préparer des calculs sur les sommes en jeu et sur la valeur des propositions.

### Que se passe-t-il ensuite?

L'implication du juricomptable ne se limite pas à son enquête, car les options de recouvrement ne sont pas une finalité en cas de fraude. Il faut également penser que la fraude, suspectée ou avérée, provient souvent d'une brèche dans les contrôles anti-fraude de l'entreprise qui a été exploitée. Ainsi, il est important de rappeler à son client de prévenir les pertes futures potentielles. Le juricomptable identifie donc également les points de contrôle faibles dans l'entreprise que les fraudeurs ont pu exploiter, ainsi que d'autres vulnérabilités potentielles qui pourraient être exploitées à l'avenir. De plus, les analyses juricomptables peuvent révéler la possible implication d'autres employés ou la collusion avec une partie externe.

En fin de compte, faire appel à un juricomptable pourrait aider votre client à surmonter les défis posés par la fraude d'un employé et à possiblement récupérer une partie, voire la totalité, des pertes subies. Dans tous les cas mentionnés ci-haut, et dans bien d'autres, le juricomptable assiste les avocats en vulgarisant ou en simplifiant les informations financières complexes.

**Corey Bloom**, FCPA, CPA-EJC, CFE, CFF, membre émérite de l'ACFE Associée et leader pour l'Est du Canada, Juricomptabilité, enquêtes, différends et soutien en cas de litige  
corey.bloom@mnp.ca

**Simon Gaudreau**, CPA auditeur, CFF, CFE, FIS  
Directeur, Juricomptabilité, enquêtes, différends et soutien en cas de litige  
simon.gaudreau@mnp.ca

**Un Chi Kuan**, CPA auditeur, DIFA  
Consultante principale, Juricomptabilité, enquêtes, différends et soutien en cas de litige

# Première exposition solo pour Denise Lafrenière



**P**remière exposition solo pour Denise Lafrenière. La Galerie d'art des Deux-Ponts de Saint-Nicolas accueille l'exposition **Perdre le Nord** de l'artiste Denise Lafrenière, du 7 septembre au 15 octobre.

Développant son art par le dessin et maintenant par la technique du collage, l'artiste présente sa première exposition solo. Depuis le début de son exploration dans le collage, elle a rassemblé des images qui touchent l'univers maritime.

La série de tableaux de *Perdre le Nord* est donc une présentation d'un « carnet de mer ». Elle est composée de souvenirs de voyages provenant, entre autres, des Bahamas, de Californie et de Cuba. L'artiste tente de transmettre sa passion pour la mer et la voile dans ses œuvres.

L'exposition est accessible selon les heures d'ouverture de la bibliothèque Anne-Marie Filteau.

Source: Catherine D'Amours, Journal de Lévis

# Voici le 3<sup>e</sup> article sur 4 au sujet des civilisations du Mexique.



Par Yves Delage

**L**es Toltèques se retrouvent tout près de Teotihuacan. Leur Capitale était Tula, en Hidalgo.



Tenochtitlan est aujourd'hui Mexico la capitale des États-Unis Mexicains

Ils étaient décrits comme suit par les Aztèques qui prétendaient être leurs descendants : « Les toltèques étaient sages. Leurs œuvres étaient toutes bonnes, toutes parfaites, toutes admirables, toutes merveilleuses ... Ils ont inventé l'art de la médecine ... Et ces Toltèques étaient très sages, car c'étaient des penseurs, car ils ont inventé le décompte des années ... Ces Toltèques étaient justes. Ils n'étaient pas trompeurs. Leurs mots [étaient] des mots clairs... Ils étaient grands, ils étaient plus importants [que les gens aujourd'hui] ... Ils étaient très pieux ... Ils étaient riches. » (Codex de Florence)



Tula, la capitale des Toltèques

En même temps que les Toltèques, on trouve les Mixtèques qui se retrouvent dans l'aire culturelle de la Misteca comprenant les états de Oaxaca, Guerero et Puebla. Les Olmèques, les Zapotèques et les Mixtèques ont successivement habité le site de [Monte Alban](#), le site le plus important de cette région depuis 500 AEC. Monte Alban



Monte Alban

J'ai cru comprendre que Mitla, un site que l'on voit depuis Monte-Alban, a été construit sur le haut d'une montagne qui avait été aplati pour construire cette ville.





Carte de Monte Alban

Mitla est un nom qui vient probablement de Mictlan, Mictlan (du nahuatl « micqui » (la mort) et « tlan » (endroit, lieu), ou par extension, « lieu des morts »), désigne dans la mythologie aztèque, les régions de l'au-delà que doivent parcourir les défunts en vue de libérer leur teyolia (l'âme, une des trois entités qui forment l'être humain



Arbre de Tule : Plus de 2,000 ans d'âge, 42 m de haut, 14 m de diamètre, 636 tonnes

selon les nahuas), et leur énergie vitale, tonalli. Oaxaca est une ville à visiter absolument. J'y ai visité les sites de Monte Alban, Mitla, Dainzu, Lambityeco, San Jose el Mogote, Atzompa et Yagul.

J'y ai mangé du chocolat et du Mole préparés chez Majordomo. J'ai vu un des plus gros arbres au monde, El Tule. J'ai visité Herve el agua qui ressemble à Pamukkale en Turquie et sur lequel s'est basé Tolantongo (Hidalgo au Mexique) pour bâtir son site, et San Antonio Arrazola où l'on crée les Alebrijes et aussi la casa Vasquez où l'on tisse des tapis. Une semaine à Oaxaca, c'est peu pour tout voir.



Herve el agua

On arrive aux Tarasques qui parlent le purépecha et qui ont arrêté l'expansion des Aztèques. Les tarasques maniaient le fer et grâce à ça étaient presque invincibles. Les femmes se rasaient la tête. Les Tarasques étaient situés dans ce qui est, aujourd'hui, l'état de Michoacan donc à côté de l'empire Aztèque. Leur capitale, Tzintzuntzan était au bord du lac Patzcuaro qui est reconnu pour sa fête du jour des morts notamment sur l'île Janitzio où l'on retrouve une statue géante de José Maria Morelos que l'on peut escalader de l'intérieur jusqu'au poignet du bras.

Et finalement, les Aztèques. Les différences entre les Mayas et les Aztèques sont : l'âge. La civilisation Aztèque est beaucoup plus jeune que la civilisation Maya. La géographie. Les Aztèques se sont établis dans le centre du Mexique dans la ville de Tenochtitlan sur le lac Texcoco là où se trouve aujourd'hui la ville de Mexico. Les Mayas sont principalement, au Mexique, dans la péninsule du Yucatan. La langue. Les Aztèques parlent le Nahuatl alors que les Mayas parlent 29 langues toutes



Reconstitution du Temple Mayor de Mexico-Tenochtitlan (Musée National d'Anthropologie de Mexico).



Les alebrijes sont des sculptures d'art populaire mexicain, aux couleurs vives, de créatures fantastiques

dérivées du proto-maya, dont l'existence supposée remonte à 4000 ans AEC. La langue principale est le Quiché (qui désigne aussi le peuple) qui est la langue du Popol Vhu, la « bible » Maya. Il faut éviter de confondre le Quiché qui se parle et la Quiche qui se mange. Les dieux. Par exemple, le dieu Maya Kukulcan (voir le castillo de Chichen Itza) était le dieu Aztèque Quetzalcóatl, le serpent à plume. En fait, les 2 cultures se ressemblent. Par exemple les civilisations mésoaméricaines jouent toutes à l'Ulama ou jeu de balle qui a été inventé par les Olmèques.



Statue de Jose Maria Morelos sur l'île de Janitzio dans le lac de Patzcuaro



Coucher de soleil à Pamukkale (Turquie)

On dit souvent que les Aztèques étaient cruels. C'est faux. Leur religion était cruelle. Et, comme dans toutes les cultures, la religion était un facteur important pour déterminer comment les gens se comportaient. Il en est de même aujourd'hui.



Quetzalcóatl était une des principales divinités pan-mésaméricaines.

# Déclaration de la juge Hogue concernant sa nomination à titre de commissaire de l'enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques du gouvernement fédéral

**« C'est un privilège pour moi d'accepter le rôle de commissaire de l'enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques du gouvernement fédéral, à compter du 18 septembre 2023. »**

« Il est essentiel que nos processus électoraux et nos institutions démocratiques soient protégés contre l'ingérence étrangère.

« Au cours des prochaines semaines, je me concentrerai sur l'avancement des travaux nécessaires à l'enquête publique, conformément au mandat qui m'a été confié.

« Je suis impatiente de commencer ce travail important et je fournirai plus de détails sur les étapes à venir en temps et lieu. »

## À propos de l'honorable Marie-Josée Hogue

L'honorable Marie-Josée Hogue a été nommée juge puînée à la Cour d'appel du Québec le 19 juin 2015 en remplacement de monsieur le juge Pierre.J. Dalphond.

Madame la juge Hogue a obtenu un baccalauréat en



*L'honorable Marie-Josée Hogue*

droit de l'Université de Sherbrooke en 1986 et, au terme de ses études, a été récipiendaire de la médaille de faculté. Elle a été reçue au Barreau du Québec l'année suivante.

La juge Hogue était associée au sein du cabinet McCarthy Tétrault depuis janvier 2014.

De 1987 à 2013 elle a pratiqué au sein du cabinet Heenan Blaikie dont elle était devenue associée en 1995. Elle a également été auxiliaire juridique de l'honorable juge Antonio Lamer de la Cour suprême du Canada de 1988 à 1989. Ses principaux domaines d'expertises ont été les litiges liés au droit des sociétés, le contentieux des affaires civiles et la responsabilité professionnelle. Une partie de sa pratique a également été consacrée aux litiges de droit administratif et de droit constitutionnel.

Madame la juge Hogue a reçu le titre de Fellow de l'American College of Trial Lawyers en 2009 et était pré-

sidente du chapitre québécois de cette organisation au moment de sa nomination à la Cour d'appel. Elle s'est aussi vu accorder par le Barreau du Québec le titre d'Avocate émérite (Ad.E.) en 2012. Elle a plaidé devant toutes les instances judiciaires du Québec ainsi que devant la Cour Suprême du Canada et devant des tribunaux d'arbitrage nationaux et internationaux. Elle a été reconnue par l'ensemble des publications spécialisées comme étant une avocate plaidante de premier plan. Elle a enseigné, à titre de chargée de cours, à la faculté de droit de l'université de Sherbrooke ainsi qu'à l'école du barreau du Québec. Elle a aussi enseigné les tech-

niques de plaidoirie aux avocats en exercice pendant de nombreuses années.

Elle est l'auteure de plusieurs publications traitant de sujets variés notamment en matière de déontologie et en matière d'arbitrage.

Madame la juge Hogue a siégé sur de nombreux comités du Barreau du Québec et du Barreau de Montréal dont le comité de liaison du Barreau de Montréal avec la Cour d'appel. Elle était membre du Fonds d'indemnisation du Barreau du Québec depuis de nombreuses années.

## Dépôt du projet de loi 34 : Un pas de géant en matière d'accès à la justice et la contribution des notaires québécois

**L'Association professionnelle des notaires du Québec (APNQ) se réjouit du dépôt de projet de loi 34, Loi visant la modernisation de la profession notariale et à favoriser l'accès à la justice, à Québec, et salue l'avancée majeure en matière d'accès à la justice et de modernisation de la profession notariale. Il s'agit d'une importante pièce législative qui contribuerait, dès sa mise en vigueur, à désengorger les tribunaux et à mettre à contribution les notaires du Québec, et ce, dans l'intérêt des justiciables.**

### Force exécutoire de l'acte notarié

Ce projet de loi introduit un nouveau mécanisme juridique ayant fait ses preuves dans d'autres juridictions comparables de tradition civiliste, notamment en France. Ainsi, notre droit permettra aux parties impliquées dans une transaction notariée de convenir que l'acte notarié sera exécutoire de plein droit, au même titre qu'une décision judiciaire. Cela entraînera de toute évidence un effet positif sur le désengorgement des tribunaux.

Le président du conseil d'administration de l'APNQ, Me Kevin Houle, a déclaré : « Force est de constater que le gouvernement du Québec et le ministre Jolin-Barrette sont résolus à prioriser l'accès à la justice. Ce projet de loi témoigne de cette ferme volonté et nous ne pouvons que saluer cette détermination d'améliorer notre système de justice et d'accroître les mécanismes permettant d'avoir accès à la justice de manière rapide, efficace et moins coûteuse. De plus, on reconnaît, à travers ce projet

de loi, et de manière formelle que le notaire peut jouer un rôle important dans notre système de justice et on le met à contribution à la hauteur de son expertise. Rappelons que les notaires sont des conseillers juridiques et des officiers publics compétents et jouissant d'une forte confiance auprès du public. Dans cette volonté claire du ministre Jolin-Barrette de vouloir augmenter l'accès à la justice, ce projet de loi crée aussi la nouvelle catégorie de « notaires à la retraite », lesquels pourront continuer de participer activement à servir la population au sein de certains organismes. »

### Modernisation numérique de la profession notariale

Le projet de loi vient également moderniser la profession notariale permettant, et de manière permanente, que les actes notariés puissent être signés sur support électronique et préserver dans une voûte numérique unique. Il s'agit d'un grand pas vers la dématérialisation de l'acte juridique et sa protection.

« Rappelons que lors de la tragédie de Lac-Mégantic, plus de 100 000 actes notariés ont été détruits par le brasier. Des testaments, des mandats d'inaptitudes, des actes immobiliers et hypothécaires ont été perdus, certains ont pu être reconstitués, d'autres non. Avec un greffe central numérique, nous nous assurons collectivement que les actes notariés de grande importance soient conservés de manière sécuritaire et durable. Nous sommes très heureux que cette transformation numérique, déjà bien implantée au sein de notre profession, soit désormais formelle » a ajouté Me Houle.

# Conférence des barreaux des grandes villes du monde

**C'est aujourd'hui que commence officiellement la 14<sup>e</sup> édition de la Conférence des barreaux des grandes villes du monde se déroulant du 15 au 18 octobre 2023. Le Barreau de Montréal est l'heureux hôte de ce grand rendez-vous annuel, qui reprend après trois ans d'interruption en raison de la pandémie. Elle rassemble les membres de la communauté juridique internationale, dont notamment cette année des représentants des villes d'Amsterdam, Bruxelles, Chicago, Dallas, Frankfurt, Mexico, New York, Paris, Philadelphie, Port-au-Prince, Tokyo, Toulouse et Varsovie.**

Pour l'occasion, les participants prendront part à une foule de conférences et d'ateliers portant sur des enjeux juridiques d'actualité, échangeront sur leurs différentes réalités et partageront leurs savoirs.

« C'est un réel privilège d'accueillir cette année nos homologues provenant des quatre coins du monde. En plus d'y présenter le système juridique québécois, cet événement permettra des réflexions pertinentes et concrètes sur les défis et les innovations de la justice à l'échelle mondiale. Il s'agit aussi d'une opportunité de renforcer nos relations et d'être connectés tous ensemble au plus grand bénéfice des justiciables, thème phare de mon mandat » souligne le bâtonnier de Montréal, Me David Ettetdgui.

Le coup d'envoi sera lancé par Me Ettetdgui à 9 h ce matin, alors qu'il prononcera le mot de bienvenue à l'hôtel InterContinental de Montréal. Il sera accompagné de la bâtonnière du Québec, Me Catherine Claveau.

## Une programmation au cœur de l'actualité juridique mondiale

Arrivés en sol montréalais dimanche, les quelque 25 participants se pencheront au cours des trois prochains

jours sur différents thèmes juridiques tels que la pratique illégale, l'indépendance judiciaire, les modes alternatifs de différends, l'intelligence artificielle et la santé mentale.

Ces sujets seront abordés dans le cadre d'échanges entre les invités internationaux, animés, notamment, par d'anciens bâtonniers de Montréal. Un entretien aura lieu avec des représentants du Barreau de Port-au-Prince, et d'autres avec des membres de la magistrature, les honorables Manon Savard, juge en chef du Québec, Marie-Anne Paquette, juge en chef de la Cour supérieure du Québec et Rosalie Silberman Abella, juge retraitée de la Cour suprême du Canada.

Pour consulter la programmation complète, [cliquez ici](#).

## Une belle vitrine pour la Ville de Montréal

La Conférence des barreaux des grandes villes du monde s'avère également une opportunité de faire rayonner la Ville de Montréal auprès des invités. Alors que certains ateliers se tiendront dans les prestigieux locaux de l'Université McGill, ces derniers auront aussi la chance de visiter la Cour d'appel du Québec et la Biosphère, en plus de goûter à l'excellence culinaire montréalaise.

Le Barreau de Montréal remercie ses précieux partenaires qui contribuent considérablement au succès de l'événement : la Ville de Montréal, le Barreau du Québec, les cabinets Gowling WLG et Lapointe Rosenstein Marchand Melançon, et le Groupe Montpetit.

# Report: China, Russia, Cuba Running for Seats on U.N. Human Rights Council

**A**head of the UN General Assembly annual opening next week, activists are urging the world body to oppose Russia, China, Cuba, Burundi and Kuwait in upcoming elections to the 47-nation Human Rights Council, deeming them “unqualified” due to their human rights records as well as their voting records on UN resolutions concerning human rights.

Abuses by those candidates are detailed in a new [joint NGO report](#) published today by UN Watch, Human Rights Foundation and the Raoul Wallenberg Center for Human Rights, independent non-governmental human rights organizations based in Switzerland, the U.S. and Canada.

“Electing the dictatorships of China, Russia and Cuba as UN judges on human rights is like making a gang of arsonists into the fire brigade,” said Hillel Neuer, executive director of UN Watch, an independent non-governmental human rights group based in Geneva.

“It will be slap in the face to their thousands of political prisoners, and to millions of their other citizens subjected to repression, if the UN makes gross abusers into global judges and guardians of human rights,” said Neuer.

“When the UN’s highest human rights body becomes a case of the foxes guarding the henhouse, the world’s victims suffer.”

Because there is no competition in the Asian and African regional groups, with each fielding four candidates for four available seats, China, Burundi and Kuwait are almost guaranteed to win, despite their poor records on human rights.

Fortunately, there is competition in the Latin American

group, with police state Cuba vying against Brazil, Dominican Republic and Peru for three available seats, and in the East European group, where Russia is competing with Albania and Bulgaria for two open seats.

“We need to hear the US and EU member states lead the call to oppose the worst abusers. So far, at least in the public arena, they have been silent.”

The report also listed Dominican Republic, Indonesia, Ivory Coast, Malawi and Peru as having “questionable” credentials, due to problematic human rights and UN voting records that should be improved.

Currently, more than two-thirds of UNHRC members are non-democracies, including Qatar, Sudan, Eritrea, Algeria, Somalia, Vietnam, Pakistan and Kazakhstan.

## Call to Reform Election System

UN Watch is proposing a major reform to the election system. “If our own democracies continue to disregard the election criteria by voting for abusers,” said Neuer, “then we should just scrap elections altogether, and make every country a member, as is the case in the General Assembly’s own human rights committee. Non-democracies could no longer hold up their UNHRC election as a shield of international legitimacy to cover up the abuses of their regime.”

“Regrettably,” said Neuer, “the EU has not said a word about hypocritical candidacies that only undermine the credibility and effectiveness of the UN human rights system. By turning a blind eye as human rights violators easily join and subvert the council, leading democracies will be complicit in the world body’s moral decline.”

[Click for Report](#)

# Pour exorciser sa peur de parler en public, le remède, Pas de panique

NDLR-Le Monde Juridique s'est rendu à l'invitation de Dominique Lambert, avocate de carrière reconvertie en consultante en formation pour assister en compagnie d'une centaine de clients, futurs clients, avocates, collègues et amis au lancement de son livre intitulé PAS DE PANIQUE... au Centre de conférences de la Sun Life fin septembre 2023.

Je lui ai demandé de décortiquer son important ouvrage en répondant à quelques questions. Voici ses réponses éclairées.

**André Gagnon, B.A.,LL.L.**

## **Vous venez de publier le livre Pas de panique! Parler en public, ça s'apprend. Pourquoi avoir écrit ce livre ?**

Après mon admission au Barreau, j'ai passé plus de 25 ans dans le domaine des communications/relations publiques. J'ai d'abord travaillé comme attachée de presse de différents ministres, puis travaillé en consultation auprès d'entreprises publiques et privées. Ces fonctions m'ont amenée à rédiger de multiples discours et préparé des centaines de présentations. Et je me suis rapidement rendu compte que de nombreuses personnes demeuraient souvent bien démunies au moment de lire ces discours ou livrer leurs présentations. C'est ce qui m'a amenée à vouloir axer ma pratique sur le perfectionnement des habiletés communicationnelles. J'ai donc suivi des formations pour pouvoir bien les conseiller et effectué de nombreuses recherches sur les meilleures pratiques en matière de prise de parole en public. Je me suis alors rendu compte qu'il existait de nombreuses règles d'or, essentielles au succès de tout exercice de prise de parole que j'ignorais moi-même. C'est le fruit de ces formations et de mes recherches couplées, ajoutées à l'expérience acquise depuis que j'ai fondé Tribune Expert il y a maintenant sept ans que j'ai voulu partager avec un plus grand nombre.



*Dominique Lambert*

## Pourquoi c'est important de savoir parler en public ?

Warren Buffet se plaît à répéter : « Si vous ne pouvez pas communiquer et FAIRE passer vos idées, vous renoncez à votre potentiel. » Si vous connaissez les meilleures pratiques en matière de prise de parole et que vous êtes capables de les appliquer, vous vous distinguerez du lot et vous vous ferez rapidement remarquer.

Comme tous les Québécois, je sais patiner. On a tous appris à patiner sur la patinoire du coin. Mais je me souviens d'être allée patiner au Vieux-Port et d'avoir vu un homme assez âgé évoluer avec habileté sur la glace. Il n'était sans doute pas un champion olympique, mais il savait virevolter et faire assez de cabrioles pour que tous le remarque. C'est la même chose lorsqu'on prend

## Nouvel associé directeur de BLG Montréal, Me Vincent Fréchette



Me Vincent Fréchette

**B**orden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) a le plaisir d'annoncer la nomination de Vincent Frenette au poste d'associé directeur du bureau de Montréal, avec effet le 1er juillet 2023.

Vincent, à titre d'associé directeur régional, verra à l'atteinte des objectifs stratégiques de son bureau et à la prestation d'un service exceptionnel à tous ses clients, en plus d'intégrer le Comité de gestion national. La pratique de Vincent l'amène à jouer un rôle de conseiller de confiance auprès de ses clients dans une variété de dossiers touchant les services financiers et le droit des sociétés. Il se concentre plus particulièrement sur le financement des entreprises, représentant surtout des prêteurs (y compris toutes les grandes banques canadiennes); il agit aussi pour le compte d'emprunteurs dans le cadre du financement de sociétés ouvertes et fermées, notamment par voie d'opérations consortiales. Riche de plus de 25 années d'expérience, Vincent s'est forgé une réputation d'excellence grâce à son approche pragmatique, efficace et axée sur les résultats.

Vincent continuera à exercer le droit et à honorer ses autres engagements professionnels. Il succède à André Dufour, qui a été associé directeur à Montréal ces six dernières années.

la parole. Pouvoir s'exprimer avec aisance est un élément essentiel du leadership et maîtriser cet art est un gage de succès professionnel.

## À qui s'adresse votre livre ?

Quand on parle de prendre la parole en public, on imagine trop souvent quelqu'un monter sur scène et s'adresser à 200 personnes réunies dans une salle de congrès.

Pourtant, la vie quotidienne tout comme la vie professionnelle nous amènent tous à vouloir \_ou devoir! \_ exprimer ses idées. L'avocate qui plaide sa cause prend la parole en public tout autant que le bénévole d'une ligue de hockey pee-wee qui partage les valeurs de l'équipe de hockey avec les parents des enfants qui sont sur la glace tous les samedis matin. L'infirmière-chef qui veut convaincre les membres de son équipe de la nécessité d'adopter une nouvelle façon de faire prendra la parole en public tout comme le chef d'entreprise qui vient présenter au CA un projet qu'il veut financer.

Les conseils et les meilleures pratiques qui sont présentés dans le livre seront utiles dans toutes les circonstances où l'on sera appelé à s'exprimer, qu'on se retrouve devant trois personnes ou 300 personnes.

## Les avocats sont habitués à parler en public. C'est leur métier. Ont-ils encore quelque chose à apprendre ?

Ça fait maintenant sept ans que je me consacre exclusivement à offrir de la formation en techniques de présentation et du coaching en prise de parole en public. Et comme j'avais encore beaucoup de liens avec le monde juridique, j'ai accompagné de nombreux avocats et avocates dans tous les domaines du droit. Et unanimement, tous m'ont dit avoir beaucoup appris et avoir constaté une grande différence dans la réaction de l'auditoire lorsqu'ils s'expriment.

Tout d'abord, des avocats d'expérience m'ont souvent confié être très stressés quand vient le temps de prendre la parole, au point de perdre leurs moyens et de ne pas performer à la hauteur de leur capacité. Pourtant, la confiance en soi est la première étape du succès. Si cette nervosité est normale, je présente diverses stratégies éprouvées scientifiquement et faciles à utiliser qui permettront de bien la maîtriser.

De plus, il existe une multitude de règles pour qu'une



présentation soit un succès. Pour avoir moi-même été avocate, ce qu'on apprend à la faculté c'est principalement le droit. Pour le reste, on se débrouille, on apprend à force de prendre la parole, devant la Cour, devant les jurés, devant nos clients... Toutefois, en apprenant sur le tas, on développe de mauvaises habitudes, on adopte souvent une façon de faire qui n'est pas optimale. Malheureusement, on n'est pas seul ainsi et c'est comme ça que la plupart des présentateurs, ceux qui sont ordinaires comme ceux qui sont franchement mauvais, se noient dans la masse. En revanche, ceux qui peuvent appliquer les meilleures pratiques se font vite remarquer et on leur accordera facilement une grande crédibilité.

### Oui, mais ce ne sont pas ces petits trucs qui vous feront gagner un procès ou convaincre un client!

Vous seriez surpris! En cette matière, la chance n'existe pas. Ce qu'on appelle chance, c'est l'attention aux détails. J'ai donc conçu ce livre comme un guide qui vous accompagnera à travers toutes les étapes qui assureront le succès d'une prise de parole.

Bien sûr vous verrez comment attirer l'attention de l'auditoire. Comment s'assurer qu'on vous entende,

mais aussi qu'on vous écoute attentivement. Comment utiliser le langage non verbal à votre profit? Vous découvrirez les secrets des plus grands orateurs, comme Barack Obama et Steve Jobs. Et toutes ces meilleures pratiques seront utiles que votre auditoire soit un jury, un client potentiel ou la partie avec qui vous négociez. Mais le succès d'une prise de parole ne résulte pas uniquement dans la prise de parole elle-même. L'ancienne ambassadrice du Canada en France, Isabelle Hudon, affirmait que « la crédibilité d'une personne était intimement liée à la rigueur du contenu et des idées qu'elle porte et partage ». C'est pourquoi la préparation en amont est tout aussi importante. Lorsque les idées sont bien amenées, présentées de façon logique et illustrées avec les exemples appropriés, c'est beaucoup plus facile pour l'auditoire d'arriver à la même conclusion que vous.

Un plan solide, une préparation rigoureuse et une livraison qui place l'auditoire au centre de vos préoccupations sont autant d'éléments essentiels qui assureront une présentation remarquable.

<https://tribune.expert/boutique/>

*« Si vous ne pouvez pas communiquer et faire passer vos idées, vous renoncez à votre potentiel. Apprenez de bien communiquer »*

— affirme Warren Buffet

Vous souhaitez perfectionner vos habiletés communicationnelles?

Vous voulez propulser votre carrière?

La lecture de ***Pas de panique! Parler en public, ça s'apprend*** s'impose.



24.95\$ copie papier

**COMMANDER**

14.99\$ version numérique

**COMMANDER**

<https://tribune.expert/boutique/>

# La Nuit des sans-abri : un rassemblement en solidarité aux personnes en situation d'itinérance!



**Le 20 octobre prochain, partout au Québec aura lieu la 34e édition de La Nuit des sans-abri. Tous les citoyens et citoyennes sont invité.e.s à se joindre à ce rassemblement solidaire et festif de leur région pour témoigner de leur solidarité envers les personnes en situation d'itinérance.**

## L'itinérance plus présente que jamais

Dans un contexte de crise du logement, d'inflation, de précarisation du filet communautaire (pénurie de main-d'œuvre, sous-financement des organismes communautaires), etc., les problématiques reliées au phénomène de l'itinérance ne peuvent qu'être exacerbées et créent une pression énorme dans notre paysage social. Les personnes en situation d'itinérance, déjà profondément vulnérables, sont d'autant plus confrontées à la difficulté d'améliorer leurs conditions de vie : victimes de préjugés, sans capacité de se loger avec un revenu totalement insuffisant pour survivre. La Nuit des sans-abri est à plus forte raison essentielle et se veut un événement de vigile en soutien à ces personnes.

## Mais qu'est-ce que c'est La Nuit des sans-abri?

La Nuit des sans-abri a été fondée en 1989 par les Auberges du cœur du Québec connu d'abord sous le nom de

"La nuit des jeunes sans-abri". Anciennement tenue au centre-ville de Montréal, elle s'est éclatée, en 1997, pour permettre de rejoindre les gens dans toutes les communautés du Québec. La Nuit des sans-abri a toujours lieu le 3e vendredi du mois d'octobre dans plus de 60 municipalités. C'est une occasion de rassemblement dans un lieu public où il peut y avoir musique, témoignages, expositions, distribution de vêtements, de nourriture, etc. Le RSIQ et La Nuit des sans-abri

Le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec prend part à l'organisation de La Nuit des sans-abri depuis 2019. Il est désormais responsable de la coordination et la communication nationale en soutenant les différents comités régionaux.

Pour toutes les informations reliées aux différentes villes : [www.itinerance.ca/nsa](http://www.itinerance.ca/nsa)

Il se peut que les pages suivantes ne soient pas accessibles, nous avons eu des problèmes de piratage :

Page Facebook de l'événement :

<https://www.facebook.com/nuitdessaabri>

L'événement Facebook :

<https://www.facebook.com/events/342966051390432>

# Le nom de Kovachich d'origine hongroise est aussi bien Québécois



Me Hélène de Kovachich • 3e et +  
juge administratif au TAQ, (2006-2022) présidente du ...  
1 mois •

**M**erci à madame Sabrina Roy et toute l'équipe du Mouvement Desjardins pour ces moments émouvants qui ont fait revivre mon grand père de Kovachich. La visite à l'intérieure de la voûte contenant documents et objets archivés nous permet de saisir combien Ladislav de Kovachich considérait l'importance de documenter tous les aspects du patrimoine de notre société québécoise. Il y a des trésors dans le Fond qu'à constitué le mouvement Desjardins. Ce que monsieur Alphonse Desjardins a créé est non seulement un mouvement coopératif mais également un monument économique et social pour le Québec qui a même inspiré au niveau international. Je suis fier de nos origines.



Charles de Kovachich  
Investment Advisor at Richardson Wealth  
1 mois

Le 30 août dernier, notre famille a été accueillie par l'archiviste en chef du mouvement Desjardins, Mme. Sabrina Roy. Ce voyage était le résultat de l'invitation par Mme. Roy à mes parents, de visiter le coffre-fort privé de l'entreprise, contenant les archives originales de l'entreprise, remontant à sa création. Mme Roy participe à des recherches continues sur le premier archiviste du Mouvement Desjardins, Ladislav de Kovachich, le père de mon père. L'histoire de Ladislav de Kovachich est un témoignage inspirant, à propos de l'immigration réussie d'une famille déplacée, qui ayant quitté la Hongrie à cause de la Seconde Guerre mondiale, a trouvé refuge auprès des citoyens canadiens dans la ville de Québec. Un haut dirigeant de la société Desjardins engagea

Ladislav de Kovachich en 1956 pour développer le système qui a assuré le bon stockage des archives, préservant ainsi l'histoire de l'entreprise jusqu'à aujourd'hui. Mon père, Nicolas et ma mère, Mme. Louise Boucher, ont eu le privilège de visiter le bureau original d'Alphonse Desjardins au musée de Lévis. Les membres de l'équipe de Mme. Roy ont pu découvrir de nouvelles informations sur Ladislav de Kovachich, le premier archiviste du Mouvement Desjardins, qui n'étaient disponibles que par l'entremise de mon père. Ma sœur Hélène de Kovachich et sa fille, Kristina de Kovachich Charlton, ont accompagné mes parents pour ce voyage mémorable.

//

On August 30th, our family was hosted by the chief archivist of the movement Desjardins, Mme. Sabrina Roy. This trip was the result of Mme. Roy's invitation for my parents to visit the company's private vault containing original corporate archives dating back to the creation of the corporation. Mrs. Roy has been involved in ongoing research on the first archivist for the Mouvement Desjardins, Ladislav de Kovachich, my dad's father. This an inspiring story of the successful immigration of a displaced family, who having left Hungary because of the second world war, found refuge with the citizens of Canada in Quebec city. A senior member of the Desjardins corporation hired Ladislav de Kovachich in 1956, to develop the system that has ensured the proper storage of the archives, preserving the company's history to this day. My father, Nicolas and my mother, Mrs. Louise Boucher, had the privilege to visit the original office of Alphonse Desjardins, in the museum in Lévis. Members of Mme. Roy's team were able to discover new facts about Ladislav de Kovachich, the first archivist for the Mouvement Desjardins, that were only available from my father. My sister, Hélène de Kovachich and her daughter, Kristina de Kovachich Charlton accompanied my parents for this memorable trip.

# La Semaine de l'accès à la justice de l'Ontario propose des programmes axés sur les besoins juridiques de la population ontarienne – ouverts aux juristes et au public

SOURCE Law Society of Ontario

**L**es membres des médias sont conviés à la huitième [Semaine annuelle de l'accès à la justice](#) de l'Ontario du 23 au 27 octobre. Des programmes en personne et en virtuel seront offerts sans frais aux juristes, aux membres du secteur de la justice et aux membres du public. Cette semaine riche en programmes de formation portera sur le thème de cette année, le « 10e anniversaire des objectifs de développement en matière de justice ». Cette semaine nous permet de non seulement reconnaître et célébrer les progrès accomplis en matière d'accès à la justice, mais d'évaluer ce qui reste à faire.

Consultez le [site Web du TAG](#) pour avoir plus de renseignements sur la programmation de la semaine, résumés ici :

## Lundi 23 octobre

- Perspectives francophones sur les objectifs de l'accès à la justice
- Conférences McKercher sur le droit de la famille : La vision des Autochtones sur leur territoire doit prévaloir
- IA et accès à la justice : Quel bilan? Quel avenir?

- Rendre le système de prestation de services juridiques utile pour les Ontariens et Ontariennes : conclusions de recherches
- Recommandations, innovations et réforme du droit pour lutter contre l'épidémie de violence entre partenaires intimes
- Atelier destiné au public : Collaboration entre parajuristes et avocat(e)s.

## Mardi 24 octobre

- IA et accès à la justice : convergences, possibilités et risques
- Évaluation des besoins juridiques de la Saskatchewan
- L'accès à la justice en français : un monde à découvrir
- Favoriser une communauté juridique axée sur l'accès à la justice : Introduction
- Conférence de Connexion Ottawa : Immigration : renforcer ses compétences et aider les clients

- Femmes en droit.

### Mercredi 25 octobre

- Conférence annuelle de l'ACEIJ
- Atelier destiné au public : Clinique juridique gratuite du Programme de pratique du droit de l'Université d'Ottawa
- Le passage au virtuel : faciliter ou entraver le système judiciaire
- Avons-nous atteint nos objectifs? Réflexions sur les progrès de l'accès à la justice et l'obligation d'améliorer l'accès à la justice au Manitoba
- Accès libre, intelligence artificielle et audiences virtuelles
- Atelier destiné au public : Droits linguistiques en Ontario : Services en français et modernisation de la Loi sur les langues officielles
- Perception des personnes bispirituelles et trans sur les acteurs du droit
- Avons-nous atteint nos objectifs? Discussion de panel sur l'équité salariale, l'accès au statut d'associé et le service au public
- Séance de la Roundtable of Legal Diversity Associations.

### Jeudi 26 octobre

- Atelier destiné au public : clinique juridique gratuite du Programme de pratique du droit de l'Université d'Ottawa
- Conférence annuelle de l'ACEIJ
- Répondre aux besoins juridiques de tous les jours : point de vue sous l'angle de la Colombie-Britannique
- Faire appliquer les décisions concernant la pension alimentaire
- Équité raciale, sensibilisation juridique et accès à la justice
- Formation sur l'humilité et l'empathie culturelles
- Lancement du livre *Creating a Seat at the Table* à Saskatoon
- Données empiriques à l'appui de l'accès à la justice

- Atelier destiné au public : Réponses aux questions juridiques de tous les jours.

### Vendredi 27 octobre

- Initiative d'optimisation relative au numérique pour les tribunaux
- Accès à la justice en ce qui a trait aux affaires de droit international
- Accès à la justice en droit de la famille et s'y retrouver dans un dossier lorsqu'on se représente soi-même.

**Aux membres des médias :** Veuillez confirmer votre participation aux séances en contactant la source citée ci-dessous. Merci.

La Semaine de l'accès à la justice de l'Ontario est organisée par le TAG : le Groupe d'action sur l'accès à la justice en collaboration avec le Barreau de l'Ontario et les partenaires locaux et nationaux du secteur de la justice. Au-delà du partage de connaissances, cette semaine sera l'occasion de créer des engagements concrets et d'élaborer des plans d'action pour les dix prochaines années afin de continuer à lever les obstacles systémiques, d'innover et d'assurer un système de justice juste, efficace et accessible à toutes et à tous.

Le Barreau a créé le TAG en 2015 pour favoriser une meilleure coordination et collaboration dans le secteur de la justice. Avec l'appui du Barreau de l'Ontario et de la Fondation du droit de l'Ontario, le TAG travaille avec de nombreux intervenants du secteur de la justice pour créer des solutions sensées et axées sur le public afin de favoriser le changement systémique.

Le Barreau règlemente [les avocats, les avocates et les parajuristes](#) de l'Ontario dans l'intérêt public. Le Barreau a pour rôle de protéger l'intérêt public, de maintenir et de faire avancer la cause de la justice et la primauté du droit, de faciliter l'accès à la justice pour toute la population de l'Ontario et d'agir de façon opportune, ouverte et efficace.

Suivez-nous sur [LinkedIn](#), [Instagram](#), [Twitter](#) et [Facebook](#).

### Renseignements :

Cristina MacKenzie, agente des communications, Relations externes et communications, [cmackenz@lso.ca](mailto:cmackenz@lso.ca).

Sarrazin Plourde

# Le Bâtonnier Gérald R Tremblay toujours « relevant »

Notre éminent collègue **Gérald R. Tremblay** a pris part à la traditionnelle cérémonie de la Rentrée judiciaire du **Barreau de Montréal**, ce jeudi 7 septembre. Il s'est exprimé aux côtés de plusieurs autres invités, incluant des juristes et membres de la Magistrature, sur le thème de l'événement, « Connectés ».

Plusieurs collègues étaient également présents à la réception-dinatoire, en soirée. Ce moment d'échanges et de retrouvailles est toujours très attendu par les membres de la communauté juridique. Nous souhaitons une excellente rentrée à tous nos confrères et nos consœurs!

[#SarrazinPlourde](#) [#Avocats](#) [#Rentréejudiciaire](#) [#BarreaudeMontréal](#)



# La Rentrée judiciaire 2023 a créé des connexions



Valérie Assouline

**H**ier marquait ma 51<sup>ème</sup> rentrée judiciaire depuis ma première élection au conseil du Barreau de Montréal. Chaque année, la rentrée judiciaire porte la couleur distincte de sa bâtonniere ou de son bâtonnier.

Des hommes et femmes qui ont marqué leur année de bâtonnat avec des thèmes toujours si pertinents!

Cette année notre batonnier Me David Ettetdgui a choisi le thème « connecté » avec lequel nous avons pu réfléchir et échanger sur les enjeux qui préoccupent la communauté juridique et les justiciables.

Merci à toute l'équipe du Barreau de Montréal pour une rentrée des plus inspirantes.

#barreaudemontreal



## Offrez des services juridiques en ligne gratuitement

Exclusif à nos membres, le programme OnRègle avec l'ABC-Québec met à votre disposition des outils technologiques vous permettant d'offrir des services juridiques 100% en ligne. Acquérez de la clientèle, développez votre pratique et propulsez votre carrière !



Devenez membre:  
[www.abcqc.qc.ca/Adhesion-et-avantages](http://www.abcqc.qc.ca/Adhesion-et-avantages)



L'ASSOCIATION DU  
BARREAU CANADIEN  
Division du Québec



## Les dernières actualités



4 août 2023  
**Me Caroline Blache est nommée présidente du conseil d'administration du CAJJ!**

Le CAJ est heureux d'annoncer l'élection de Me Caroline Blache à titre de présidente du conseil d'administration. Me Caroline Blache a été désignée en juin 2021 par l'Association des avocats et avocates de province pour agir à titre d'administratrice au sein du conseil d'administration du CAJ. Depuis 2012, Me Blache est la directrice générale du Centre communautaire juridique [...]

[Lire la suite](#)



3 août 2023  
**Nouvel associé directeur de BLG Montréal, Me Vincent Fréchette**

Borén Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) a le plaisir d'annoncer la nomination de Vincent Fréchette au poste d'associé directeur du bureau de Montréal, avec effet le 1er juillet 2023. Vincent, à titre d'associé directeur régional, verra à l'atteinte des objectifs stratégiques de son bureau et à la prestation d'un service exceptionnel à tous ses clients, en plus [...]

[Lire la suite](#)



26 juillet 2023  
**Mission accomplie pour Me Jean-Pierre Ménard, expert en litige en droit de la santé**

PHOTO : Source Éditions La Presse Le magazine Le Monde Juridique rend hommage à Me Jean-Pierre Ménard, lors d'un dîner au Club Saint-James de Montréal, le jeudi, 21 septembre 2023 à 18 heures. Me Ménard a joué un rôle important en droit de la santé au Québec, axe principal de sa pratique

comme avocat de litige et comme [...]

[Lire la suite](#)

## Dernières parutions



21 août 2023  
**Volume 27, numéro 4**

[Lire la suite](#)

## News Highlights

26 juillet 2023  
**Voici le Conseil des ministres du gouvernement de Justin Trudeau**

Le très honorable Justin Trudeau Premier ministre du Canada L'honorable Chrystia Freeland Vice-première ministre et ministre des Finances L'honorable Anita Anand Présidente du Conseil du Trésor L'honorable Gary Anandasangaree Ministre des Relations Couronne-Autochtones L'honorable Terry Beech Ministre des Services aux citoyens L'honorable Marie-Claude Bibeau Ministre du Revenu national L'honorable Bill Blair Ministre de la Défense [...]

[Read more](#)



28 juin 2023  
**John Luman Smith, United States Department of Justice**

John Luman Smith (born June 5, 1969) is an American attorney who has served in the United States Department of Justice (DOJ) as an assistant United States Attorney, acting United States Attorney, and head of the department's Public Integrity Section. He was also the chief prosecutor at the Kosovo Specialist Chambers, an international tribunal at [...]

[Read more](#)



15 juin 2023  
**Attorney General James Secures \$6.9 Million from Bayer and Monsanto for False Advertising of Roundup® Weedkillers**

Bayer CropScience and Monsanto Allegedly Falsely Claimed Certain Roundup® Consumer Products Were Safe and Non-Toxic, Violating an Agreement with OAG New York Attorney General Letitia James today announced a settlement with Bayer CropScience LP (Bayer) and Monsanto Company (Monsanto) for allegedly making false and misleading claims regarding the safety of certain Roundup® consumer weedkillers. Bayer and Monsanto [...]

[Read more](#)

## Latest Release



4 avril 2023  
**Volume 5, number 5**

[Read more](#)

[www.lemondejuridique.com](http://www.lemondejuridique.com)

Facebook Le Monde Juridique | Facebook The Montreal Lawyer